

PUBLICATION LE 28 novembre 2019

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
service de la commande publique
rue Carnot
BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue
Tél : 04 90 38 79 72



W [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet	Le présent marché a pour objet l'aménagement d'une maison médicale, dans un bâtiment existant, situé boulevard Paul Pons, Commune de l'Isle sur la Sorgue.
Référence	MP19-29
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée
Durée	2 mois
DESCRIPTION	La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le CCTP0 commun, et le CCTP propre à chaque ouvrage. Les travaux comprennent le réaménagement de cloisons existantes, la modification de l'espace d'accueil et l'installation d'équipement de plomberie-électricité et de la peinture La visite du site n'est pas obligatoire mais fortement recommandée (voir article 13 du CCAP).
Code CPV principal	45454000 - Travaux de restructuration La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Prestation divisée en lots : Oui Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Le marché court à compter de sa notification jusqu'à la réception des travaux, et qu'aucune réserve ne reste à lever. Le délai d'exécution de l'ensemble des prestations est de 8 semaines maximum, période de préparation comprise (2 semaines) à partir de la réception de la notification d'attribution. Les travaux devront être terminés au plus tard la semaine 10. Les candidats peuvent proposer un nouveau planning s'ils estiment pouvoir répondre au marché dans un délai plus court.

Lots	Libellé	Estimé € HT	Mini € HT	Maxi € HT	CPV
N° 1	Cloisons-faïence				45421141
N° 2	Menuiseries-guichet				45421000
N° 3	Peinture-signalétique-nettoyage				45442100

N° 4 Plomberie-ventilation-climatisation-électricité 45330000

Conditions relatives au contrat

- Cautionnement** Budget principal
Les prestations sont traitées à prix unitaires. Ils seront appliqués aux quantités réellement exécutées.
Les prix sont établis à la date de remise des offres. Ils sont fermes non révisables et non actualisables.
- Financement** La forme de la demande de paiement est établie conformément aux prescriptions du CCAG-Travaux.
Les demandes de paiement seront remises sous forme dématérialisée (la transmission et la réception des factures électroniques sont effectués exclusivement sur le portail de facturation Chorus Pro).
Sauf renoncement du titulaire dans l'acte d'engagement, le versement d'une avance est prévue.
- Forme juridique** Dans le cas où l'opérateur est un groupement momentané d'entreprises, aucune forme particulière n'est imposée.
Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire.
- Critères d'attribution** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
- Renseignements** **Correspondre avec l'Acheteur**
- Documents**
- **Règlement de consultation**
 - **Dossier de Consultation des Entreprises**
- Offres** Remise des offres le **20/12/19 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **120 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.
- Dépôt**
- **Déposer un Pli dématérialisé**

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

DOSSIER DE CONSULTATION

L'accès aux documents de la consultation est gratuit, via le site :

<http://www.marches-publics.info>.

Modifications majeures du DCE : l'acheteur proroge le délai de réception des offres à proportion de l'importance des modifications apportées.

Aucune modification importante du cahier des charges ou des conditions de mise en concurrence ne peut avoir lieu sans que les candidats ne puissent disposer d'un minimum de 15 jours francs entre l'information faite aux candidats de la modification et la date limite de réception des offres.

Modifications mineures du DCE : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des offres.

PIÈCES CANDIDATURES

Utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) ou le Document Unique de Marché Européen (DUME), disponibles gratuitement sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.

+ Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans

aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (le candidat peut utiliser le formulaire ci-joint) ;

Pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société (document attestant la qualité de gérant de l'entreprise ou délégation de pouvoir de l'un des dirigeants) ;

Situation de redressement judiciaire : Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés ;

Déclarations appropriées de banques pour les sociétés nouvellement créées ;

Chiffre d'affaire global du candidat et, du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Références professionnelles, présentation d'une liste des principales prestations effectuées en rapport avec l'objet du marché au cours des 3 dernières années, (le candidat peut utiliser le formulaire ci-joint).

Moyens matériels : Déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.

Moyens humains : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années.

Certificats de qualifications professionnelles : Les candidats devront fournir des certificats de maîtrise professionnelle (CQP) et/ou de qualifications professionnelles (Qualibat, Qualitec, Certibat, COFRAC, etc.) ou tout moyen de preuve équivalent (l'équivalence étant définie comme un certificat délivré par un organisme tiers indépendant).

PIÈCES DES OFFRES

L'acte d'engagement (A.E) et ses annexes éventuelles dûment complétées (Modèles ci-joint) ;

B.P.U pour chaque lot (annexe 3 à l'acte d'engagement) + D.Q.E pour chaque lot (annexe 4 à l'acte d'engagement)

Le mémoire technique modèle minimum joint au DCE à compléter obligatoirement par le candidat

Le cas échéant, un nouveau planning d'exécution proposé par les candidats, s'ils estiment pouvoir répondre au marché dans un délai plus court (moins de 8 semaines),

Pour optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront les fiches des produits listés à l'article 18 du règlement de consultation

CONDITION D'ENVOI

Transmission des documents par voie électronique via le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://www.marches-publics.info>

Les candidatures et offres électroniques peuvent être doublées d'une copie de sauvegarde.

SIGNATURE DES DOCUMENTS

L'acte d'engagement ne sera signé que par le seul attributaire du marché.

L'acte d'engagement n'a pas à être signé au moment du dépôt de l'offre. La signature électronique des pièces de l'offre par l'attributaire n'est pas exigée mais fortement recommandée.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Prix : 40 points (montant DQE)

Valeur technique : 60 points

VT1: Méthodologie du chantier et fiche des produits proposés : 40 points

VT2: Moyens mis en oeuvre pour l'exécution des prestations du marché :
15 points

VT3: Développement durable : 5 points

ÉCHANGES D'INFORMATIONS AVEC LES CANDIDATS

Les questions des candidats ainsi que les réponses apportées par le pouvoir adjudicateur mais aussi les échanges éventuels en cours d'examen des candidatures et des offres, comme les demandes de pièces complémentaires ou de précisions sur l'offre, l'éventuelle demande de régularisation ou les négociations et même les notifications des décisions (lettre de rejet, etc..) sont opérés par voie électronique au moyen du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>.

Les demandes de renseignements complémentaires doivent intervenir au plus tard 8 jours avant la DLRO.

Les réponses seront adressées, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 5 jours au plus tard avant la DLRO.

NÉGOCIATION

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations. Après réception et examen des offres, il est établi un premier classement des offres.

Une phase de négociation pourra être engagée avec à minima les 3 premiers candidats les mieux classés.

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

greffe.ta-nimes@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31^{ème} jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

Envoi le 28/11/19 à la publication